

1. *Débitrice:* **IFAL SA**, rue du Stand 35, 1204 **Genève**
2. *Remarques:* affaires et transactions dans le domaine de l'immobilier et des assurances, notamment achat, vente, location, construction et courtage d'immeubles; financement; prise de participations; placement et courtage d'assurances.
Sont déposés dès ce jour:
 1. L'état de collocation
 2. l'état de revendication
 3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte nécessité.Il est imparti aux créanciers en délai de vingt jours dès la date du dépôt pour:
 1. intenter action contre l'état de collocation
 2. demander la cession des droits pour contester une revendication
 3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.(Réf. no 1)
Office des faillites Rhône-Arve
1227 Carouge
(00523716)